



Régionales : le mouvement Cap21 s'interroge sur son avenir

01/02/2010 12:53

Gouverner par Victor Roux-Goeken

Cap21 s'interroge sur son avenir à l'occasion des élections régionales de mars 2010, a indiqué la présidente de ce mouvement écologiste Corinne Lepage au cours de ses vœux à la presse le 29 janvier.

Ce mouvement est tiraillé entre Europe Ecologie et le MoDem, dont elle est toujours vice-présidente. Ainsi, dans 4 régions, des adhérents de Cap21 sont en situation éligible sur des listes d'Europe Ecologie: Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Lorraine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des membres du mouvement sont aussi en place éligible sur des listes MoDem, par exemple en Bourgogne et Picardie.

«Depuis les élections européennes de juin 2009, je suggère un rapprochement entre démocrates [MoDem] et écologistes [d'Europe Ecologie]. Cela ne s'est pas fait, et le MoDem et Europe Ecologie vont en subir les conséquences en se resserrant sur eux-mêmes.»

La branche «écolo» du MoDem a lancé une consultation interne sur leur adhésion automatique à ce parti, acceptée en 2008. Désormais, 90% des adhérents de Cap21 consultés seraient d'accord pour revenir sur ce postulat. De même, une petite majorité se sent plus proche du mouvement politique Europe Ecologie. La présidente de Cap21 envisage d'analyser et clarifier la situation après les élections régionales. Corinne Lepage est aussi revenue sur son action politique en tant qu'eurodéputée du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE). Elle présidera un inter-groupe de parlementaires européens consacré à la mer et aux zones côtières. Bloquée depuis bientôt trois ans, la directive Sols devrait sans doute progresser au cours de ce semestre. Ce texte, dont Corinne Lepage est second rapporteur, sera débattu lors du Conseil européen du 15 mars prochain.